

**Demande de subvention
au Fonds communal pour le Développement Durable**

Formation continue pour concierges ou responsables techniques de bâtiments

Conditions pour l'octroi de la subvention

Avez-vous déjà touché une subvention pour un tel cours par le passé ?

oui non

Informations sur le cours

Organisme

Nom de cours

Date

Prix

CHF

Coordonnées personnelles

Nom

Prénom

Adresse

NPA et Localité

Téléphone

Email

Bâtiment géré

Adresse

NPA et Localité

1020 Renens

Gérance

Date de la demande

Signature

Par sa signature, le/la bénéficiaire accepte le Règlement communal et les Directives municipales régissant le Fonds pour le Développement Durable, en ligne sur renens.ch/subventions, et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

Documents à fournir après accord, pour finalisation

- Facture finale nominative
- Preuve de paiement (p.ex. facture avec mention « payée », extrait de compte bancaire)
- Coordonnées bancaires, n° d'IBAN et nom visibles (copie de carte ou document bancaire)

Signer et envoyer à Centre technique communal, rue du Lac 14, case postale, 1020 Renens ou ctc@renens.ch

Ne pas remplir

Montant de la subvention